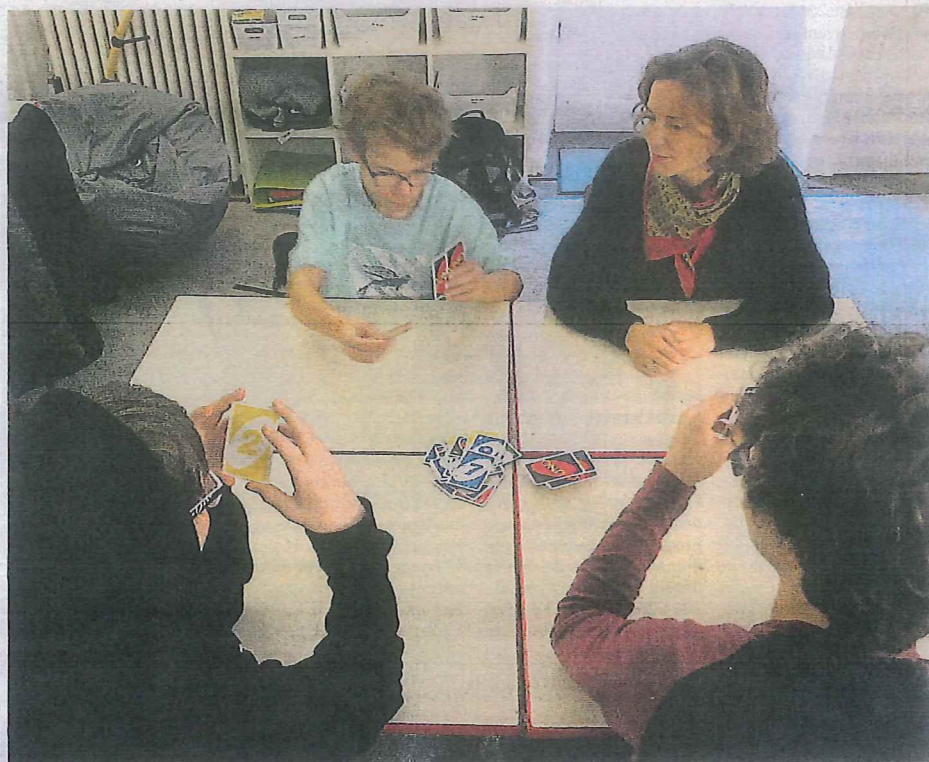


Un collège pour les autistes

ÉDUCATION. Quartier Bottière à Nantes, un établissement d'enseignement alternatif a ouvert en septembre pour les enfants autistes âgés de 11 à 16 ans. Reportage.



Géraldine Guellier, éducatrice spécialisée, fait partie de l'équipe « motivée et compétente » du collège Extraordinaire.

Photo Presse Océan - RC

Stylos posés, sacs à dos fermés. La matinée se termine par une partie de cartes. Quatre tables sont réunies au centre d'une pièce aux boiseries délicates : on va pouvoir distribuer. Axel et Timothée sont assis côte à côte. Les frangins se chamaillent en attendant leur tour. Une voix les reprend avec douceur. Celle de Géraldine Guellier, éducatrice spécialisée : « Pas de pichenettes. Nous sommes au collège ». Un collège certes, mais pas comme les autres. Sa particularité ? Il est destiné aux enfants autistes. Son nom ? « Extraordinaire », comme l'association éponyme créée en avril par Laurence Mercier et Anaïs Rolez.

L'établissement hors contrat a ouvert en septembre, rue de la Bottière à Nantes, où Anaïs Rolez met une partie de sa propriété à disposition des élèves et des intervenants. Mère d'un enfant autiste, l'enseignante-chercheuse

en histoire de l'art « se désespérait de trouver une solution adaptée et plaisante » pour la scolarité de Raphaël, 12 ans. Pas du genre « à se résigner » ou à « attendre que cela se passe », la Nantaise a donc décidé d'agir.

À la recherche de mécènes pour financer la scolarité de nouveaux élèves

Le collège Extraordinaire est dédié aux enfants avec autisme atypique et Asperger, sans déficience intellectuelle, de 11 à 16 ans. Un âge auquel si peu de chose existe pour eux en milieu ordinaire. Ici, les collégiens bénéficient d'un accueil pédagogique et d'un accompagnement thérapeutique individualisés. Du « sur-mesure » pour prendre en compte les « spécificités cognitives et émotionnelles » de chacun, tout en développant leur autonomie et

leur habilité sociale.

« Les enseignements scolaires, du socle commun défini par l'Éducation nationale, ont lieu le matin, indique Anaïs Rolez. L'après-midi est consacré aux ateliers pratiques et aux soins thérapeutiques : création numérique, remédiation cognitive, arts plastiques, activités sportives, contes, cuisine... »

Enseignante, éducatrices spécialisées, psychologue..., l'ensemble de l'équipe, bientôt rejoint par un orthophoniste, est formé aux méthodes d'accompagnement spécifiques.

Valoriser la singularité

Le collège compte aujourd'hui trois élèves quand il pourrait en accueillir sept. Faute d'aide publique, le coût annuel de la scolarisation, « 8 000 € par enfant », freine certaines familles. Pour diminuer ces contraintes, le collège recherche mécènes et sponsors, sollici-

te fondations et administrations.

Le jeu en vaut la chandelle. « Raphaël a fait beaucoup de progrès au niveau des apprentissages, témoigne Anaïs Rolez. Il se fait des copains, découvre des activités, profite de sorties (musée des Beaux-Arts, ferme urbaine, etc.). » Vrai aussi pour Axel et Timothée : « On constate, à travers les ateliers numériques par exemple, que leur singularité est valorisée. On encourage leurs domaines d'expertise. Ces jeunes ont la capacité de s'intégrer socialement, le collège leur donne la chance de s'exprimer ».

En septembre, si tout va bien, le collège Extraordinaire ouvrira une deuxième classe, tournée vers l'accompagnement préprofessionnel. Mais, pour l'heure, les cartes sont distribuées. La partie va commencer.

Rémi Certain

info@collegetraordinaire.org